

REGLEMENT SPORTIF

SAISON 2025 / 2026



SOMMAIRE

I – DEFINITIONS	3
II – ORGANISATION DES COMPETITIONS.....	5
II-1) Organisation d'une épreuve.....	5
II-2) – Conditions générales pour participer aux épreuves	5
II-3) – Inscription à une épreuve :	Erreur ! Signet non défini.
II-4) – Déroulement d'une épreuve :.....	7
III – RESULTATS DES EPREUVES	9
IV – TRANSMISSION DES RESULTATS DES EPREUVES	10
V – COUPE DE LA CLASSE OPTIMIST	10
CALENDRIER 2026	11
ANNEXE B :	12
PRINCIPES DE SELECTIONS AUX EPREUVES INTERNATIONALES.....	12
ANNEXE D :	18
GRADATION DES GROUPES SUR LA CNP, L'OPTI-CUP ET LA CIE	18
ANNEXE F :	20
PERSPECTIVES COUREURS (PARCOURS TYPE)	20

I – DEFINITIONS

Classe Optimist France (COF)	Association de classe reconnue par la FF Voile. Ses statuts sont disponibles sur le site http://promotion-optimist.fr/
RS	Le Règlement Sportif est disponible sur le site de la COF dès sa validation. Il contient ses annexes. Tout avenant au RS fait l'objet d'une modification du RS et de sa mise à jour sur le site.
Saison	La saison couvre la période du 1er Septembre 2025 au 31 Août 2026.
Catégories	4 catégories d'âge peuvent participer à la SAISON 2025/2026 <ul style="list-style-type: none">• Poussins : né(e)s en 2017, 2018 et 2019• Benjamins : né(e)s en 2015 et 2016• Minimes : né(e)s en, 2012, 2013 et 2014• Cadets : né(e)s en 2011. Les Poussins de 2017, 2018 et 2019 sont autorisés à participer aux inter ligues de printemps, mais pas à la Coupe Internationale de Printemps (CNP), ni à l'Opti Cup.(aucune dérogation ne sera accordée)
CNCP	Classement National des Classes et des Pratiques, édité et élaboré par la FF Voile qui prend en compte, en fin de saison, 1 épreuve grade 3 (France minimes et épreuves internationales coef. 10), 2 épreuves grade 4 (coef. 6), 3 épreuves grade 5A (coef. 2), 3 épreuves grade 5B (coef. 1), et 5 épreuves grade 5C (coef. 0,5).
Coupe de la Classe	Ce classement coureur fera l'objet d'une remise des prix, à la suite de la CIE, avec valorisation par catégorie, (Minime/Cadet et Benjamin) selon les palmarès habituels de la classe.
Criterium	Concerne les coureurs Benjamins n'ayant jamais participé à une épreuve Grade 4 IL et Poussins ayant ou non participé à une inter ligue. Un poussin ayant déjà participé à la CIE en Critérium, et/ou à une ou des inter ligues, et classé dans le premier tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Benjamin Qualifié. Un coureur Minime n'ayant jamais participé à la CIE ou à une épreuve de grade 4 (sur tout type de support) et de niveau technique inférieur au niveau 3 fédéral pourra participer en Critérium, mais il ne pourra pas prétendre à la victoire dans cette catégorie.
Benjamin Qualifié	Coureur Benjamin ayant participé à une épreuve de Grade 4. Un benjamin, ayant participé à une seule inter ligue (locale), hors CNP, et classé dans le dernier tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Critérium à la CIE.
Division D1	Groupe fermé d'environ 80 coureurs, regroupant des ressortissants français et/ou étrangers licenciés FFVoile et résidant en France, sur la CNP ; composé des 40 premiers coureurs minimes/cadets, sélectionnés lors de l'Opti Cup. Ce

Zone

groupe sera complété lors des inter ligues de printemps de **40** coureurs non encore sélectionnés, issus des **différentes zones** d'inter ligues, et coureurs des DOM TOM.

Correspond à un regroupement de plusieurs **Ligues** pour les épreuves de **Grade 4 IL**.

Ligue

Définit la Ligue de rattachement du coureur par sa licence FF Voile.

Grade 5

Epreuves de Grade 5A, 5B, 5C organisées au sein des **Ligues** (calendrier défini par les **Ligues**).

Grade 4 IL

Epreuves Inter ligues réservées aux coureurs issus de la zone, et sélectionnés sur niveau technique par les entraîneurs de chaque **Ligue**.

Répartition en Zones :

Zone Nord : Ligues 5-20-304-102

Zone Sud-Ouest: Ligues 7-892

Zone Sud Est : Ligues 10-29-333-112

Zone Outre-Mer : Ligues 25-26-30-31-32

Les **Ligues** ou territoires sans façade maritime, 156-789-21..., doivent choisir leur lieu de participation en fonction de la distance la plus réduite. La zone d'accueil pourra donc être différente à chaque inter ligue.

CNP

Coupe **Nationale de Printemps** : épreuve réservée aux **Minimes/Cadets** et **Benjamins de niveau technique 3 avéré**. Comportant un groupe D1 **d'environ 80 coureurs** et un groupe D2 en Minimes

CIE

Coupe Internationale d'Eté : épreuve ouverte à tous les coureurs (**Criterion** inclus).

Opti Cup

Epreuve nationale grade 4 organisée au Cap d'Agde, réservée aux Minimes/Cadets et Benjamins de niveau technique 3 avéré, et servant de support à la qualification du groupe D1 de la CNP

CFM

Championnat de France **Minimes** (*organisation et sélections FF Voile*).

Codification internationale selon FFVoile

Epreuves Internationales (voir annexe B)
Championnat du Monde individuel garçons et filles
Championnat d'Europe individuel garçons
Championnat d'Europe individuel filles
Championnat d'Europe de course par équipes

Comité de sélection

Emanation du conseil d'administration, statuant dans les circonstances exceptionnelles. Composition : Président, vice-président, responsable de la commission sportive, cadre fédéral référent, responsable de la commission déplacements internationaux.

Délégué de Ligue

Désigne les délégués de série Optimist qui ont fait acte de candidature auprès du Président de l'association de classe pour représenter les coureurs de leur Ligue auprès de l'association de classe.

II – ORGANISATION DES COMPETITIONS

II-1) Organisation d'une épreuve

II-1-1) Cahier des charges Organisateur

Les épreuves **Grade 4 IL, CNP, CIE et Opti Cup** sont soumises à un cahier des charges. Celui-ci doit être demandé par l'organisateur à l'association de classe (*téléchargeable sur le site de la classe: <http://promotion-optimist.fr>*).

Ce cahier des charges doit être validé et signé par l'organisateur et retourné au Président de l'association de classe, avant désignation définitive.

Les clubs organisateurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que l'avis de course et les annexes aux instructions de course type, élaborées par l'association de classe, respectent ce cahier des charges ainsi que le **RS** en vigueur au moment de l'épreuve.

II-1-2) Règlement sportif

Les épreuves CNP, CIE et Opti Cup, Grade 4 IL, et 5A doivent être conformes au présent RS.

II-1-3) Modifications du calendrier

Les modifications du calendrier sont du ressort des **Ligues** pour les régates de **Grade 5A, 5B, 5C** et de la FF Voile pour les épreuves **Grade 4 IL, CNP, CIE et Opti Cup**.

II-2) – Conditions générales pour participer aux épreuves

II-2-1) Coureurs

Tout coureur doit :

- Être titulaire d'une licence FF Voile **compétition** en cours de validité avec signature de l'autorité parentale
- Être adhérent à l'association de classe et à jour pour le dépôt des divers documents bateaux sur le site : copie de la page 1 recto-verso du livret IODA **de l'Optimist déclaré sur l'épreuve**, et être en possession de la copie de ces documents (Ne pas se déplacer avec les originaux)
- Être en conformité avec l'avis de course
- Être qualifié pour participer à une régata **Grade 4 IL, CNP et Opti Cup** (le niveau technique 3 fédéral est requis)
- Avoir une voile certifiée conforme (cf. charte des mesureurs téléchargeable sur le site de la classe : <http://promotion-optimist.fr/jauge/index.php>)
- Pour les benjamins et Poussins : arborer une bande noire en haut de la voile (largeur 40 à 50 mm et de longueur 400 à 600mm)
- Fournir **au plus tard avant l'ouverture de la confirmation des inscriptions**, le **formulaire internet** de la feuille d'engagement de conformité à la jauge et Téléchargeable sur le site de l'épreuve concernée.

II-2-2) Coureur en situation de handicap

Pour un coureur en situation de handicap physique, le Comité Technique de la classe autorise une dérogation aux règles de classes pour une adaptation du bateau permettant de compenser le handicap du coureur.

Cette dérogation sera valable une fois pour toute sur l'ensemble des régates disputées sur le territoire français jusqu'au Championnat de France.

Le Comité Technique pourra demander un avis à la Commission Voile Handivalide de la FF Voile.

II-2-3) Minima d'accès

Accès aux épreuves de **GRADE 4** : invitations sur Niveau Technique :

Les coureurs autorisés à accéder aux épreuves de **Grade 4** doivent être d'un niveau supérieur ou égal au Niveau Technique Fédéral 3 (voir annexe E des Niveaux Techniques), laissé à l'appréciation des **Ligues et de leurs entraîneurs**.

- Lors des régates, au plus tard à la confirmation d'inscription, chaque coureur doit mentionner le nom de l'entraîneur responsable **présent sur l'épreuve**.
- L'entraîneur doit mentionner au comité de course et d'organisation la liste complète des coureurs (maximum 10) sous sa responsabilité et **s'engager sur l'acquisition effective du niveau technique requis**.
- En cas de manquement, émission d'un rapport aux **Ligues** et au président de la commission sportive de l'association de classe, par les **DL** concernés dans le cas éventuel de coureurs en difficulté.

Accès aux épreuves inter ligues de grade 4 (Grade 4 IL) :

Les coureurs autorisés à accéder aux épreuves de **Grade 4 IL** doivent être en outre, issus de la zone concernée.

Pour les benjamins, en plus du niveau 3 requis, des minima d'accès sont mis en place : les coureurs devront avoir participé à une inter ligue selon les modalités ci-dessous :

Accès à l'**Opti Cup** :

L'accès à l'**Opti Cup** est ouvert aux coureurs **Benjamins** d'une part, et **Minimes/Cadets** d'autre part, sans restriction de zone géographique.

Les coureurs Benjamins devront avoir déjà participé à une épreuve de grade 4 et avoir été classés dans les deux premiers tiers ou a minima avoir été classés dans la première moitié du rond or du groupe criterium de la CIE.

Les **coureurs Poussins** ne sont pas admis sur cette régate.

Accès à la **CNP** :

Les coureurs Benjamins devront avoir déjà participé à une épreuve de grade 4 et avoir été classés dans les deux premiers tiers (hors Opti Cup).

Si les conditions climatiques ou autres perturbent la validation de certaines interligues, les quotas non attribués sur une zone, seront calculés sur la participation de ces mêmes coureurs lors de l'Opti Cup. En cas de non-participation à l'Opti Cup, la commission sportive étudiera les différents cas.

L'accès à la **CNP** est ouvert, sans restriction de zone géographique, aux coureurs **Benjamins** d'une part, et **Minimes/Cadets** d'autre part, pour le groupe D2, et aux 80 coureurs (ressortissants français licenciés FFVoile et /ou étrangers licenciés FFVoile et résidant en France) qualifiés pour le groupe D1 selon la répartition suivantes :

- Les **40** premiers coureurs (**25 garçons et 15 filles**) de l'Opti Cup sont retenus dans ce groupe,
- **40** coureurs, de l'inter ligue de fin mars, **non encore sélectionnés** sur l'Opti Cup. La répartition des places par zones métropolitaines se fera au prorata des Inscrits minimes/cadets et sera diffusée avant la régate.

Seront également invités dans le groupe D1,

- **1** coureur de la zone Antilles sélectionné sur un championnat local (SNI de Schoelcher et ligue de Guadeloupe, ...)
- **2** coureurs des Territoires d'Outre-Mer (Réunion, Nouvelle Calédonie, ...)

En cas de non-participation des coureurs ultra-marins, les places seront reportées sur l'inter ligue métropolitaine de mars.

Grade 5 : En conformité avec le règlement sportif de la **Ligue** concernée (sauf groupe critérium de la CIE).

Grade 4 : une préinscription et paiement en ligne pourront être prévus, voire obligatoires, selon le souhait du club organisateur, et en respect du cahier des charges de l'association de classe. Attention : un coureur pré inscrit doit confirmer son inscription le jour de l'épreuve.

La fiche d'inscription coureur doit indiquer le nom de l'entraîneur responsable **présent sur l'épreuve**.

Après la clôture des inscriptions d'une épreuve, il n'y aura pas de changement de bateau, sauf cas exceptionnel de dérogation en cas de casse. Les demandes d'immatriculation de bateau neuf ou d'occasion de dernière minute ne seront pas traitées. Celle-ci doivent être parvenues au minimum 15 jours avant une épreuve.

II-4) – Déroulement d'une épreuve :

Il est conforme à la politique sportive jeune de la FF Voile et aux recommandations fédérales.

Le temps cible recommandé sur l'eau (mise à l'eau + temps d'attente + temps de course) est de 4 heures pour les benjamins et de 6 heures pour les Minimes. Il est à la discrétion des comités de course qui doit tenir compte du contexte (précipitations, ensoleillement, température, courants, ...).

Jauge :

La charte des mesureurs est disponible sur le site de l'association de classe.

II-4-1) Epreuves Grade 5A Ligue

Elles sont conformes au règlement sportif de la Ligue concernée, et conformes au règlement de la FF Voile pour les sélections au CFM (*Décision de CA de la FF Voile*).

Lorsque le départ **Minimes/Cadets** et **Benjamins** est commun, le 1er **Benjamin** détermine le temps limite pour l'ensemble des coureurs.

Il est recommandé aux ligues de se concerter pour mettre en place une épreuve (gr 5A) sur 2 jours début octobre afin de permettre entre autre aux benjamins qui ne participeraient pas à l'Opti Cup et aux poussins désirant commencer la compétition de se confronter plus localement.

II-4-2) Epreuves de Grade 4 (IL, CNP, CIE, Opti Cup)

Les épreuves **Grade 4** sont ouvertes aux coureurs avec licence française autorisés (II-2-1 et II-2-2) et aux coureurs étrangers de même catégorie d'âge.

Le classement final de l'épreuve se fera avec la totalité des participants français et étrangers.

Au-delà de 90 coureurs inscrits en **Minimes/Cadets**, ou **Benjamins**, une course par poules pourra être constituée. La décision sera prise en concertation avec le président du comité et les représentants de la commission sportive de la classe.

Les départs **Benjamins** et **Minimes/Cadets** peuvent être communs, à l'appréciation des représentants de la commission sportive de l'association de classe.

Sur les IL de 3 jours ou plus, en cas de poules, il pourra y avoir une phase finale après 2 jours de qualification, sous réserve que 4 courses au moins aient été validées

Deux courses sont nécessaires pour valider toutes les épreuves de grade 4, et à partir de quatre courses courues et validées, une course est retirée pour le classement final de l'épreuve.

II-4-3) Coupe Nationale de Printemps

Les coureurs **Minimes/Cadets, D2** d'une part, et les **benjamins d'autre part**, effectuent **2** jours de qualification afin d'être ensuite répartis en rond Or/Argent, et éventuellement Bronze, sous réserve qu'au moins **4** courses soient validées.

Les coureurs monégasques pourront être intégrés au groupe D1, sous réserve d'entrer dans les quotas dévolus aux coureurs avec licence française, soit à l'Opti cup, soit à la 1^{ère} SIL zone sud

Les coureurs D1 courent ensemble la totalité de l'épreuve.

3 courses au moins sont nécessaires pour valider les sélections internationales.

Pour les sélections internationales, le classement général prendra en compte l'ensemble des coureurs de ce groupe, sans re-calcul des points.

Les coureurs D2 seront classés à la suite des coureurs du rond D1, mais ils auront leur propre podium.

II-4-4) CIE

La CIE est ouverte à tous les coureurs (classés ou non) français et étrangers, nés entre 2011 et 2019.

- **Les Minimes/Cadets** d'une part
- **Les Benjamins Qualifiés**, ayant participé à une épreuve de Grade 4, d'autre part.
- Les coureurs **Benjamins**, n'ayant jamais participé à une épreuve Grade 4 IL et les **Poussins** courent en catégorie **Criterion**

Un coureur benjamin dernière année (né en 2015), pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, participer à la CIE en Minime. Dans ce cas, au classement coureur (CNCP), il marquera les points correspondant à son score chez les minimes, et ne pourra pas être classé devant le 1^{er} coureur benjamin qualifié, ni prétendre à une sélection offerte aux benjamins sur l'épreuve (type Schoelcher ou autre invitation).

Un Benjamin, ayant participé à **une seule inter ligue** (locale), hors CNP, et classé dans le dernier tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Critérium.

Un Poussin ayant déjà participé à la CIE en Critérium, et/ou à une ou des inter ligues, et classé dans le premier tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Benjamin qualifié s'il est dans sa dernière année de poussin (2017).

Un coureur Minime n'ayant jamais participé à la CIE ou à une épreuve de grade 4 (sur tout type de support) **et de niveau technique inférieur au niveau 3 fédéral** pourra participer en Criterion. Cependant, il ne pourra pas prétendre à la victoire parmi les benjamins et poussins.

Les coureurs sont répartis dans les groupes¹ suivants :

- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| ● Groupe unique en Criterion | Groupe CR |
| ● Groupe Benjamins Qualifiés | Groupe BQ |
| ● Groupe Minimes/Cadets | Groupe MC |

Si des groupes courent ensemble, le classement par groupe se fera par extraction, sans recalcul de points.

II-4-5) Opti Cup

Les coureurs effectuent 2 jours de qualification afin d'être ensuite répartis en rond Or/Argent et éventuellement Bronze voire Emeraude, sous réserve qu'au moins **4** courses soient validées.

III – RESULTATS DES EPREUVES

Les classements **Benjamins** et **Minimes/Cadets** sont obligatoirement distincts.

Les coureurs étrangers admis à courir sont pris en compte pour le classement de l'épreuve, comme tous les autres coureurs.

Tout classement et proclamation des résultats **Benjamins** et **Minimes/Cadets** doit mentionner et récompenser ;

A la CNP, CIE et Opti Cup :

- ➔ Les 3 premiers garçons et les 3 premières filles en Minimes (D1 et D2 à la CNP) et en Benjamins qualifiés,
- ➔ Le premier garçon et la première fille minimes 1ère année (nés en 2013), en D1 et D2 à la CNP,

¹ voir Annexe D pour la gradation FF Voile des différents groupes.

ou à partir de 2013 pour la CIE.

- Le premier garçon et la première fille benjamin(e)s 1ère année (nés à partir de 2015)

En plus, à la CIE :

- En CRITERIUM :

Les 5 premières filles et les 5 premiers garçons au scratch (parmi poussins et benjamins)

En plus, à la CNP et la CIE :

- Les 3 premières équipes de course par équipe

Sur les épreuves inter ligues, les poussins autorisés à courir, sont inclus au groupe benjamin, sans récompense spécifique.

Les coureurs ne sont pas autorisés à monter sur les podiums avec des pavillons – club ou ligue - de grande taille sur l'ensemble des podiums des épreuves de la classe. La taille maximum des pavillons autorisés est de 40x60cm. En cas de non-respect de cette consigne, l'organisateur pourra refuser l'accès au podium au(x) coureur(s) concerné(s).

Des séances photos avec pavillons plus grands pourront être organisées à l'issue de la remise des prix.

IV – TRANSMISSION DES RESULTATS DES EPREUVES

En application du règlement fédéral.

V – COUPE DE LA CLASSE OPTIMIST

La classe met en place un classement pour les Minimes/Cadets et les Benjamins, sur l'ensemble des épreuves de grade 4 pour la saison 2025/2026

Toutes les épreuves sont prises en compte, avec un coefficient variable :

- Opti-Cup 2025 : coef 3
- 2 inter ligues 2026 coef 1 chacune
- CNP 2026 : coef 3
- CIE 2026 : coef 3

En cas d'absence à une épreuve (hors sélection internationale) le coureur marquera les points du dernier+1.

En cas d'égalité, le départage se fera selon l'annexe A.

La remise des prix aura lieu lors de la CIE 2026, conformément à nos palmarès habituels.

ANNEXE A :

CALENDRIER 2026

2026	Opti Cup 2025	IL N°1	CNP/ Flotte	CNP/CPE	ILN° 2	CIE	Opti Cup 2026
	27 au 31 oct 2025	28 et 29 mars	11 au 16 Avril 2026	17 au 19 Avril 2026	23 au 25 mai 2026	04 au 10 juillet 2026	26 au 30 oct 2026
NORD OUEST	CAP D'AGDE (34)	SNBSM Saint Malo	CARANTEC	CARANTEC	LORIENT	QUIBERON ENVSN	CAP D'AGDE (34)
SUD OUEST		SNO Préfailles			LORIENT		
SUD EST		COYCH Hyères			AIX les bains		
OUTRE MER ANTILLES	GUADELOUPE Coupe de N'wel du 26 au 29 décembre 2025						
	MARTINIQUE Semaine de Schoelcher du 14 au 17 février 2026						

A titre exceptionnel, afin de permettre le regroupement des équipes, les coureurs sélectionnés au mondial et à l'europeen, sont autorisés à courir l'interligue de printemps en dehors de leur zone de regroupement, sur une zone définie par l'association de classe.

ANNEXE B :

PRINCIPES DE SELECTIONS AUX EPREUVES INTERNATIONALES

Cela concerne :

- ➔ Le championnat du Monde
- ➔ Le championnat d'Europe individuel
- ➔ Le championnat d'Europe par équipe

Seuls les coureurs licenciés FF Voile Minimes/Cadets peuvent prétendre aux sélections.

Les coureurs Monégasques, gardant leur souveraineté à l'international, ne peuvent prétendre aux sélections.

I - Modalités de sélections des coureurs :

Les coureurs candidats à une ou des sélections internationales : Championnat du Monde, Championnat d'Europe individuel, invitations au Maroc, **devront faire acte de candidature** auprès de l'association de classe, sur un formulaire qui sera mis en ligne et la déposer **au plus tard lors de la confirmation d'inscription de la CNP**

Ces listes seront publiées lors de la CNP pour vérification par les intéressés.

En cas de candidatures multiples, les coureurs seront retenus dans l'ordre de leur choix indiqué à l'inscription.

Les coureurs sélectionnés devront confirmer leur inscription dans les 7 jours suivants la proclamation de la sélection en versant 400€ d'acompte par virement bancaire sur le compte de la Classe Optimist France dont le RIB leur aura été communiqué au préalable. En cas de désistement injustifié, le montant sera acquis à l'association.

La classe établie un budget prévisionnel avant les épreuves. Ce budget n'a aucune valeur contractuelle et il pourrait être dépassé si les circonstances l'imposent (ex : changement d'hébergement, location d'un véhicule sur place, ...). Dans tous les cas les frais engagés par la classe seront dus par les coureurs sélectionnés.

I-1) Championnat du Monde, et Championnat d'Europe individuel.

Seule la CNP D1 est prise en compte pour ces 2 championnats :

- a.) **Le championnat du Monde 2026** aura lieu au Maroc à Tanger **du 18 au 28 juin** L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat. Les 4 premiers coureurs au scratch, quel que soit leur sexe sont sélectionnés au **championnat du Monde**. Le **5^{ème} au scratch sera sélectionné si au moins une fille a déjà été sélectionnée dans les 4 premiers coureurs**. A défaut, la première fille au scratch sera sélectionnée sous réserve d'être dans les 20 premiers français du groupe D1.
- b.) **Le championnat d'Europe 2026** aura lieu en Pologne à Gdynia du 24 au 31 Juillet. L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat.

Après retrait des 5 coureurs qualifiés au championnat du Monde, les **3 premières filles** et les **4 premiers garçons** sont sélectionnés au **championnat d'Europe Individuel**.

En cas d'égalité de points, il sera fait application du système ISAF annexe A 8.

Si l'épreuve de l'Opti Cup n'est pas validée, la CNP se courra sans groupe D1. Les coureurs seront sélectionnés en totalité par ordre du classement définitif de la CNP.

Si l'épreuve de la CNP n'est pas validée le comité de sélection s'appuiera sur le classement de l'Opti Cup et sur les classements des épreuves de grade 4 validées (hors Schoelcher et coupe de Nwel pour les métropolitains)

En cas de circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt de l'équité des sélections, le comité de sélection est habilité à adapter les règles de sélection. Il tranche souverainement les litiges découlant de leur application par un vote à la majorité. En cas d'égalité, le vote du président sera prépondérant.

Le comité de sélection pourra rejeter une candidature aux diverses sélections ou exclure un coureur sélectionné si durant la saison, et après les épreuves de sélection, un coureur, coach, ou entourage proche, ont fait l'objet de retours négatifs circonstanciés ou plaintes à la Classe Optimist de la part de la FF Voile, de la commission d'arbitrage, des classes Optimist étrangères ou de l'association internationale de classe Optimist (IODA).

Dans le cas où un coureur serait exclu de la sélection réalisée par la classe dans un délai trop court pour permettre à la classe de le remplacer, l'ensemble des frais engagés (ex. Bateau Charter, billet d'avion, ...) et la part des frais de logistique seront intégralement du par le coureur à la classe.

En candidatant à la sélection aux championnats internationaux, le coureur et ses représentants légaux s'engagent à respecter l'ensemble des obligations du Règlement Sportif et du Règlement Interne de la COF.

La sélection de la classe est soumise à l'approbation du Directeur Technique National pour validation en tant que délégation française.

I-2) Championnat d'Europe par équipe

Le Championnat d'Europe par équipe aura lieu L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat.

La sélection se fera sur l'épreuve de course par équipe de la CNP du 17 au 19 avril 2026 après la course en flotte, en 4X4, parmi l'ensemble des équipes françaises et étrangères, de composition libre.

Les équipes visant une sélection devront présenter une équipe mixte composée de 2 garçons et 2 filles.

Les coureurs sélectionnés au championnat d'Europe individuel peuvent participer à la sélection au championnat d'Europe par équipe, et se sélectionner.

Au moins 4 des 5 coureurs sélectionnés au championnat du Monde participeront à l'épreuve de sélection, sur invitation, sans possibilité de sélection (réglementation IODA). La participation à cette épreuve est OBLIGATOIRE. Si un des coureurs de l'équipe ne peut y participer, il devra être remplacé.

La classe se réserve la possibilité d'organiser un stage de cohésion avant chaque championnat. Ce stage sera obligatoire. La non-participation à ce stage sans motif valable serait susceptible de remettre en cause la sélection.

La participation à l'épreuve de Venise fera partie du programme préparatoire de l'équipe de CPE. La participation à cette épreuve est OBLIGATOIRE. Si un des coureurs de l'équipe ne peut y participer, pour une raison sérieuse, il devra être remplacé. Dans le cas contraire, l'équipe ayant fini en 2^e place lors de la CPE de la CNP sera sélectionnée pour participer au championnat d'Europe. La classe se chargera d'obtenir une invitation pour les coureurs, et prendra en charge les frais d'inscription. Les avances de frais réalisées par la classe (ex : Coach Boat) seront intégralement dues à la classe. Dans le cas où l'équipe sélectionnée déciderait de ne pas participer à cette épreuve, tous les frais engagés par la classe (y compris l'inscription) seront intégralement dus à la classe par les coureurs sélectionnés.

II - Modalités de sélections des entraîneurs :

Pour les diverses épreuves internationales, les entraîneurs (bénévoles) feront acte de candidature auprès du responsable de la commission sportive : commission-sportive@promotion-optimist.fr.

Si l'aide fédérale est reconduite, la classe donnera sa préférence au cadre fédéral mis à disposition pour l'épreuve.

L'association de classe met en place une aide financière, par convention avec la structure d'origine de l'entraîneur. Cette aide est fixée à 130€ par jour pour 2025/2026.

Dépôts des candidatures

Le plus tôt possible !

Avant la fin de l'épreuve de sélection pour l'Europe par équipe pour les championnats du Monde et d'Europe.

L'entraîneur **dépose sa candidature** et indique si elle est conditionnée ou non par la présence de coureurs de sa ligue, son CDV, son club, et **présente un projet** d'entraînement en amont du championnat, et d'organisation pour la ou les épreuves internationales.

- **A la fin du championnat qualificatif :**

- **Réunion de concertation** en présence des entraîneurs postulants, et des membres de la commission sportive.

- Réunions des coureurs sélectionnés par championnat, et de leur famille.

- **Choix définitif de la commission sportive de l'entraîneur et du Team-leader**

Pour les championnats du Monde et d'Europe, en avril 2026, la commission sportive désigne :

- ➔ Soit une doublette d'entraîneurs, dont l'un sera Team Leader. La convention de mise à disposition ne sera établie qu'avec un seul des 2 entraîneurs.
- ➔ Soit un entraîneur et un team-leader, coopté parmi les parents.

Les différents contrats seront transmis 15 jours maximum après la CNP.

Les entraîneurs seront retenus, non seulement selon l'origine géographique des coureurs sélectionnés, mais sur la base de leur projet et de leurs compétences, entre autres :

- Maîtrise de l'anglais
- Compétences techniques nautiques
- Capacité à instaurer des relations sereines au sein d'une équipe de jeunes
- Communication et confiance vis à vis de l'association de classe
- Souhait de rotation des entraîneurs

En cas de litiges, une commission composée du Président, des vice-présidents et du responsable de la commission sportive (dans la mesure où ils ne sont pas juges et parties) pourra trancher.

ANNEXE C :

PRINCIPE DE SELECTIONS AUX AUTRES EPREUVES

I-1) Epreuves diverses sur invitation type Maroc

Selon les invitations reçues, les sélections se feront sur la CNP, pour les épreuves ayant lieu jusqu'en décembre, et sur la CIÉ pour les épreuves ayant lieu la saison suivante, en privilégiant les Benjamins, et selon le nombre de places offertes. Les sélections ne sont pas cumulables.

- Rabat en juillet : 4 coureurs benjamins : 2 garçons et 2 filles pris à la suite du classement des qualifiés
- M'Diq en juillet : 4 coureurs benjamins : 2 garçons et 2 filles pris à la suite du classement des qualifiés

Les épreuves de Rabat et M'diq étant équivalentes, la répartition se fera selon l'origine géographique des coureurs.

Ces épreuves seront limitées à une participation par coureur, et devront faire l'objet d'une pré-inscription auprès de la classe, et du dépôt d'un chèque de caution, au plus tard l'avant dernier jour de l'épreuve

I-2) Epreuves sur invitation types Championnats Continentaux

Selon le continent de référence, les championnats continentaux de la classe sont ouverts **prioritairement** aux coureurs des départements et territoires d'Outre-Mer les plus proches sous réserves de disposer de coureurs ayant le niveau 1. Si tous les coureurs n'ont pas le niveau requis, l'équipe sera renforcée par des métropolitains, ayant présenté leur candidature selon leur ordre de classement de l'épreuve Nationale précédant (2 mois minimum) le championnat continental. La composition de l'équipe sera déterminée en fonction du nombre d'invitation. Les modalités de sélection et d'encadrement seront déterminées par les structures locales et la classe:

- Championnat Nord-américain (21 au 28 mai 2026 en Martinique) : équipe Antilles par entente Guadeloupe / Martinique dans une recherche de collaboration et de mutualisation de moyens, complétée par des coureurs de métropoles si nécessaire et en fonction des candidatures sur l'Opti Cup.
- Championnat d'Océanie : équipe de Nouvelle Calédonie, complétée par des coureurs de métropoles si nécessaire et en fonction des candidatures.

Si aucune équipe locale ne souhaite participer à l'épreuve, des coureurs de métropoles pourront adresser leur candidature à la Classe qui fera une sélection sur la base du classement coureur de la coupe de la classe.

Toute demande de participation à d'autres championnats IODA (en dehors de ceux cités) devra passer par la classe qui validera la demande et procédera à la déclaration des participants français. Ces championnats pourront être ouverts aussi bien aux Benjamins qu'aux Minime/cadet.

La Classe ne participera pas financièrement aux frais engagés sur ces championnats. La COF n'apportera pas de soutien logistique et ne mettra pas à disposition un entraîneur. Aucune dotation « Equipe de France » ne sera remise aux coureurs participants à ces épreuves.

ANNEXE D :

GRADATION DES GROUPES SUR LA CNP, L'OPTI-CUP ET LA CIE

Les différents groupes sur les épreuves **CNP OPTI-CUP** et **CIE** sont gradés de la manière suivante :

CNP et OPTI CUP CAP D'AGDE

- Groupes **Minimes/cadets** gradé 4
- **Benjamins Qualifiés** gradé 4
- **Course par équipe** gradé 4

CIE


- Groupe **criterium : Benjamins/Poussins** Groupe CR gradé 5A
- Groupe **Benjamins Qualifiés** Groupe BQ gradé 4
- Groupe **Minimes/Cadets** Groupe MC gradé 4

ANNEXE E : Niveaux Techniques (passeport pour l'autonomie FF Voile)

Passeport pour l'Autonomie

Sensation Performance Exploration

National 1	Niveau 5 Maîtrise	Naviguer de façon performante et responsable.
	Technique	Exploiter les variables du milieu et les caractéristiques du support pour optimiser son rendement.
	Sécurité	Evoluer en sécurité sur une durée et dans des périmètres élargis.
	Sens marin Environnement	Se responsabiliser vis à vis du milieu et des autres pratiquants.
	Niveau 4 Autonomie	Naviguer en autonomie et choisir sa zone de pratique.
National 2	Technique	Maîtriser les réglages et la conduite, pour faciliter le pilotage dans les différentes conditions de vent et de mer.
	Sécurité	Maîtriser les procédures permettant de limiter les risques en cas de situations inhabituelles (avaries, vent fort, calme...).
	Sens marin Environnement	Concevoir un programme de navigation en fonction du site et des évolutions du contexte.
Régional	Niveau 3 Evolution	Evoluer librement dans une zone de navigation surveillée.
	Technique	Maîtriser la conduite à toutes les allures, y compris en surpuissance.
	Sécurité	Assurer sa sécurité dans des conditions normales de navigation.
Départemental	Niveau 2 Perfectionnement	Atteindre tout point du plan d'eau, sur un trajet choisi et encadré par le moniteur.
	Technique	Naviguer à toutes les allures.
	Sécurité	Connaître et respecter les procédures et les manœuvres de sécurité fondamentales.
Premiers bords	Niveau 1 Premiers bords	Se déplacer à la voile sur un trajet choisi et encadré par le moniteur.
	Technique	Avancer avec l'aide d'une voile et se diriger en utilisant la barre (ou le gréement en PAV).
	Sécurité	Appliquer les consignes de sécurité énoncées par le moniteur.
	Sens marin Environnement	Respecter l'environnement.

FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE  

ANNEXE F :

PERSPECTIVES COUREURS (PARCOURS TYPE)

Poussin 1 et 2 et benjamin 1ère année : je me forme au contact des plus grands dans mon club et ma Ligue, découvre les régates régionales si j'en ai le niveau, et donne rendez-vous aux copains à la CIE pour la fête sur le rond Open/Critérium.

Benjamin : je continue à me former, joue le championnat de Ligue ainsi que les épreuves inter-régionales, je joue, si j'en ai le niveau, les épreuves nationales que sont la CNP et la CIE. J'apprends à jouer en "par équipe".

Minime 1ère année : je démarre dans la cour des grands et commence mon premier objectif CFM. Je diversifie ma pratique et me déplace dans davantage de regroupements. Je peux intégrer le stage national.

Minime 2ème et 3ème années : je poursuis mon projet au travers duquel je peux envisager des performances au niveau national, voire des sélections internationales. Je prépare ma transition vers les séries suivantes et évite de me sur-spécialiser en Optimist, je continue ma formation.

Cadet 1 : les règles de la classe internationale IODA me permettent de continuer la pratique Optimist. Toutefois, la FFVoile recommande le passage en série Espoir après la 3^{ème} année. Je peux continuer la pratique Optimist si mon gabarit ne me permet pas de faire autrement ou si mon projet sportif n'est pas suffisamment abouti pour passer en « Espoir » (problème de constitution d'équipage, ou matériel par exemple).



CLASSE OPTIMIST FRANCE

AVENANT N° 1 AU REGLEMENT SPORTIF 2026

RAPPEL DU RS 2026 :

ANNEXE B : PRINCIPES DE SELECTIONS AUX EPREUVES INTERNATIONALES

Cela concerne :
Le championnat du Monde
Le championnat d'Europe individuel
Le championnat d'Europe par équipe

AIDE AU COUREURS

Aide supplémentaire soumise au Quotient Familial

Soucieuse de faire en sorte que l'aspect financier ne constitue pas un obstacle à la participation des coureurs au championnat, une aide complémentaire (en plus de l'aide forfaitaire) sera accordée, sous condition de Quotient Familial et dans la limite de l'enveloppe disponible. Pour en bénéficier, il sera nécessaire de transmettre à la classe une attestation du Quotient Familial délivrée par la CAF.

Aide maximale possible en fonction du QF et de l'enveloppe d'aide disponible

Aide supplémentaire au coureur en fonction QF	QF ≤ 1200	1200 < QF ≤ 1500	1500 < QF ≤ 1800	1800 < QF ≤ 2100	QF > 2100
	400,00 €	250,00 €	150,00 €	75,00 €	-00€

ANNEXE C : PRINCIPE DE SELECTIONS AUX AUTRES EPREUVES

I-1) Epreuves diverses sur invitation type Maroc

Selon les invitations reçues, les sélections se feront sur la CNP, pour les épreuves ayant lieu jusqu'en décembre, et sur la CIE pour les épreuves ayant lieu la saison suivante, en privilégiant les Benjamins, et selon le nombre de places offertes. Les sélections ne sont pas cumulables.

\ Rabat en juillet : 4 coureurs benjamins : 2 garçons et 2 filles pris à la suite du classement des qualifiés
\ M'Diq en juillet : 4 coureurs benjamins : 2 garçons et 2 filles pris à la suite du classement des qualifiés
Les épreuves de Rabat et M'diq étant équivalentes, la répartition se fera selon l'origine géographique des coureurs. Ces épreuves seront limitées à une participation par coureur, et devront faire l'objet d'une pré-inscription auprès de la classe, et du dépôt d'un chèque de caution, au plus tard l'avant dernier jour de l'épreuve

Cette année, nous n'avons pas eu encore d'invitation pour Rabat. Si elle nous parvient, elle concernera bien des benjamins

Nous avons eu une invitation pour Agadir : des benjamins y partent en mai, sélectionnés sur la régates du Cap d'Agde

Le bureau de la classe a décidé de proposer les places de M'DIQ au coureurs D2 (métropolitains) de la CIP : 2 garçons, 2 filles, et un accompagnateur.

La régates ayant lieu juste avant la CIE du 30 juin au 05 juillet, les coureurs sélectionnés bénéficieront d'un aménagement, s'ils ne sont pas en mesure de participer aux courses du lundi 06 juillet de la CIE. Une pré inscription sera nécessaire au plus tard l'avant dernier jour de la régates, soit avant le mardi 14 avril au soir, auprès des représentants de la classe

Fait à La Rochelle le 06.04 2026